

**COMPTE-RENDU  
de la réunion du  
Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville de FRAIZE le  
**Vendredi 5 février 2010.**

Il a approuvé les délibérations suivantes :

- APPROUVE :  
le programme de travaux en forêt communale pour un coût total de 14 440 € HT
- AUTORISE :  
La signature d'un bail pour un garage  
d'un bail pour un appartement
- SOLLICITE :  
L'aide financière du Département au titre des amendes de police pour la création d'une aire de bus et l'accès au collège
- ACCEPTE :
  - la participation financière des travaux d'enfouissement électrique / basse tension rue des Jonquilles et de génie civil du réseau des communications électroniques cités du Tissage dans le cadre de la convention Environnement et Cadre de Vie signée avec le Syndicat Mixte d'Electricité des Vosges
  - la signature du contrat d'entretien des cloches de l'église, de l'horloge de l'église et de la mairie avec l'entreprise GRADOUX
  - la signature de l'avenant n°1 avec la société DALKIA pour des modifications au niveau des sous-stations
  - le versement d'un acompte sur subvention de 2 000 € à l'Office de Tourisme
- SOUHAITE :  
Que le siège de la CCI de la Région Lorraine soit fixé à Nancy et non pas Metz

Fait à FRAIZE, le 10 février 2010